



15.03.2022

---

## **Bulletin à l'intention des caisses de compensation AVS et des organes d'exécution des PC No 450**

---

### **Enquête périodique postale 2022 – Suite de communication**

Dans le bulletin AVS no. 449, nous vous informions de l'enquête périodique postale 2022. Comme mentionné, nous pouvons maintenant vous communiquer les précisions suivantes :

#### **Accès au Tool de saisie**

Les formulaires de saisie sont mis en ligne dans les applications sécurisées de la CdC. L'accès aux applications sécurisées peut varier d'une caisse à l'autre. Nous vous communiquons ici les deux liens les plus utilisés :

<http://192.168.200.32>

<http://162.23.215.227>

Pour toute question concernant le "login" ou l'"accès aux formulaires", veuillez-vous adresser au service compétent suivant : [access-center@zas.admin.ch](mailto:access-center@zas.admin.ch).

#### **Liste des tâches déléguées**

La dernière enquête ayant été réalisée en 2016, nous avons mis à jour les données à collecter en fonction des dernières informations dont nous disposons. Nous vous prions de bien vouloir vérifier les formulaires mis à votre disposition et de nous communiquer les éventuelles adaptations ou compléments : [beatrix.guillet@bsv.admin.ch](mailto:beatrix.guillet@bsv.admin.ch)

#### **Remise des données de l'enquête**

L'enquête aura lieu d'avril à juin 2022. Nous vous prions de bien vouloir saisir les données au **plus tard le 15 août 2022**.

En cas de questions veuillez-vous adresser à :

Office fédéral des assurances sociales, secteur surveillance et organisation

Beatrix Guillet, 058/464.07.43 – [beatrix.guillet@bsv.admin.ch](mailto:beatrix.guillet@bsv.admin.ch)